

# Après le bac **TMD**

## Techniques de la musique et de la danse

Pour celles et ceux qui veulent poursuivre leur formation artistique et sont décidés à devenir des danseurs et des danseuses ou des musiciens et musiciennes professionnels, c'est la voie des conservatoires nationaux de région et pour les meilleurs, les conservatoires nationaux supérieurs, qu'il faut emprunter avec souvent, en complément, des études à l'université.

### CONSERVATOIRES ET ÉCOLES SPÉCIALISÉES

#### Vers une carrière artistique

##### ■ Conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse (CNSMD) de Paris et de Lyon :

Préparent aux carrières d'artiste-interprète de très haut niveau. Recrutement très sélectif sur concours.

1<sup>er</sup> cycle (3 ans après le bac) diplôme conférant le grade de Licence : le diplôme national supérieur professionnel de musique ou de danse (DNSP)

2<sup>e</sup> cycle (5 ans après le bac) diplôme conférant le grade de Master :  
- le diplôme national supérieur d'études musicales à Lyon  
- le diplôme de formation supérieure de musique ou de danse (interprétation/création) à Paris

##### ■ Conservatoires à rayonnement régional (CRR) et départemental (CRD) et les écoles nationales de musique :

Préparent au :

- diplôme national d'orientation professionnelle de musique et danse (DNOP)
- diplôme d'études musicales
- diplôme d'études chorégraphiques

Ces établissements permettent de poursuivre dans les pôles d'enseignement supérieur de musique et de danse ou dans les conservatoires nationaux supérieurs.

##### ■ Centre national de la danse (CND) :

Il forme des danseurs et des danseuses professionnels, des professeurs, assure leur formation continue et aide à leur insertion : Pantin.

#### Pour enseigner

##### ■ Dans les écoles primaires :

Il faut être titulaire du diplôme universitaire de musicien intervenant en milieu scolaire (DUMI) qui se prépare en deux ans après un Bac + 2 ou deux ans d'expérience professionnelle dans les centres de formation de musiciens intervenants (CFMI) : Tours-Fondettes

Il est aussi possible de se présenter au concours d'assistant territorial spécialisé d'enseignement musical.

##### ■ Dans les lycées et collèges :

Le Master métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation prépare au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) d'éducation musicale (Université de Tours).

##### ■ Dans les conservatoires à rayonnement régional, les écoles agréées, les pôles d'enseignement supérieur de la musique (PESM) :

- Diplôme d'État de professeur de musique ou de danse
- Diplôme d'université en pédagogie musicale (DUPM)

#### À DÉCOUVRIR !



En vente sur

[librairie.onisep.fr](http://librairie.onisep.fr)

## UNIVERSITÉ

À l'université des dispositifs d'accompagnement pédagogique et des parcours de formation personnalisés peuvent être proposés aux étudiants et étudiantes pour garantir leur réussite en licence.

Inscription du 22 janvier au 14 mars sur la plateforme Parcoursup.

Les licences proposant des parcours musique ou danse relèvent en général du domaine des arts et sont souvent organisées en liaison avec un conservatoire.

### Les licences les plus adaptées

- Sciences humaines et sociales mention musicologie, parcours
  - Musiciens-interprètes : Tours
  - Musique et musicologie : Tours
  - Jazz et musiques actuelles : Tours
  - Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien : Tours
- Arts, lettres, langues mention arts ou mention arts du spectacle, parcours danse : Bordeaux, Lille, Lyon, Nice, Paris 8 et Strasbourg (musique et danse)

### Autres formations

- Diplôme universitaire de musicien intervenant (2 ans après un Bac + 2) : Tours-Fondettes
- Diplôme des métiers d'art lutherie (Bac + 2) : Mirecourt
- Licences professionnelles (1 an après Bac + 2)

## ÉCOLES SPÉCIALISÉES SPECTACLE

### Écoles spécialisées musique et danse

- American school of modern music (ASMM) : Paris
- Centre de musique baroque : Versailles
- Centre national de danse contemporaine (CNDC) : Angers
- École de danse contemporaine ACTS : Paris
- École de danse de l'Opéra national de Paris : Nanterre
- École nationale supérieure de danse : Marseille
- École normale de musique Alfred Cortot : Paris
- École supérieure de danse Serge Alzetta : Nice
- École supérieure de danse Rosella Hightower : Cannes
- Institut supérieur des techniques du son : Nice, Paris et Rennes
- Institut technologique européen des métiers de la musique (ITEMM) : Le Mans

*Attention listes non exhaustives.*

## DN MADE (Diplôme national des métiers d'art et du design)

Le DN MADE remplace la MANAA et les six spécialités arts appliqués du BTS. Ce diplôme a pour but l'acquisition de connaissances et de compétences professionnelles dans les différents champs des métiers d'art et du design. Il se prépare en 3 ans, le cursus prévoit une spécialisation progressive et une individualisation du parcours.

Sélection sur dossier scolaire.

Inscription du 22 janvier au 14 mars sur la plateforme Parcoursup.


Le DN MADE propose 14 mentions :

- Animation\*, espace, événement, graphisme, innovation sociale\*, instrument\*, livre\*, matériaux\*, mode, numérique\*, objet, ornement\*, patrimoine\*, spectacle\*.

Dans l'académie d'Orléans-Tours, la première année du DN MADE est une année commune de découverte des études en arts appliqués :

- Portail 1<sup>ère</sup> année commune Espace - Événement - Graphisme - Mode - Objet.

\* Formations ou mentions préparées hors académie



**D'autres formations dans :**


- le guide régional Onisep "Entrer dans le SUP après le bac" distribué à tous les élèves de terminale en décembre.
- le dossier Onisep "Après le bac".
- la documentation Onisep au CDI ou BDI de votre lycée ou au CIO (kiosque).
- le site internet [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

**Adressez-vous à :**

- un ou une psychologue de l'Éducation nationale (au lycée ou au CIO).

[www.terminales2018-2019.fr](http://www.terminales2018-2019.fr)

un site entièrement dédié à l'accompagnement des élèves de terminale vers l'enseignement supérieur.



**PRÉVOYEZ PLUSIEURS SOLUTIONS, SURTOUT SI VOUS ÊTES CANDIDAT/E À UN RECRUTEMENT SUR CONCOURS OU SUR DOSSIER.**